

Lynn Lapostolle

Marc Desbiens

1999/01/01

Un seul logiciel, trois mises en situation

En mars dernier, le CCDMD donnait le feu vert à la mise en marché et à la diffusion du logiciel... *Feu vert* ! Après avoir subi, entre autres, de nombreux tests de contenu, de programmation et de validation, le logiciel est maintenant prêt à tester le grand public collégial. Nous avons cru que le coauteur était la personne la mieux placée pour en suggérer non seulement les possibilités d'utilisation, mais également les limites.

L’Enseignante travaille depuis peu au cégep. Baccalauréat et mémoire en poche, elle se retrouve cet hiver devant une classe composée en grande partie d’étudiantes et d’étudiants ayant déjà échoué au moins une fois au premier cours de littérature. Une autre partie de sa classe a suivi l’automne dernier le cours de mise à niveau en français, et la compétence linguistique de ses élèves, bien que meilleure qu’à l’entrée, n’en reste pas moins fragile. Possédant bien les éléments des compétences discursive et textuelle à enseigner, elle est toutefois plus démunie en ce qui a trait à la compétence linguistique. Que peut *Feu vert* pour l’Enseignante ?

Soulignons que *Feu vert* n’est pas un didacticiel : il ne permet pas directement l’apprentissage des règles grammaticales, syntaxiques et orthographiques. Le logiciel

est un outil de diagnostic. Aussi, peut-être les tests sont-ils trop faciles pour l'Enseignante. Il faut mentionner que, à l'origine, *Feu vert* a été conçu pour venir en aide à des étudiants fréquentant les centres d'aide en français (CAF). Cela ne veut pas dire qu'il ne peut être utilisé autrement et que, dans une version ultérieure, on ne puisse calibrer son niveau de difficulté de façon qu'il puisse diagnostiquer les faiblesses d'une clientèle plus large, dont celle de notre Enseignante. Présentement, *Feu vert* vise une clientèle étudiante du collégial faible en français écrit.

L'Enseignante pourra donc passer les tests et, au mieux, les réussir, mais tous savent bien (surtout ceux qu'on appelle tuteurs, assistants ou moniteurs dans les CAF) que le fait de réussir convenablement un test en français écrit n'est pas une garantie que nous ayons la compétence pour l'enseigner. Là où *Feu vert* sera assurément plus utile pour l'Enseignante, c'est en ce qui a trait au libre accès qu'il donne au répertoire des ressources didactiques. Il n'est pas nécessaire de se soumettre aux tests pour accéder à la liste des 156 notions dont traite *Feu vert*. À l'aide de cette liste, il est possible d'obtenir une description (exemples à l'appui) de la notion sélectionnée, de même qu'une liste d'ouvrages qui contiennent de la théorie et des exercices sur cette même notion. Grâce à cette banque de ressources, on peut non seulement espérer que l'Enseignante améliore de façon notable sa propre compétence linguistique mais que, par le fait même, elle trouve là abondamment de matériel pour transmettre efficacement ses connaissances à son groupe d'étudiants.

L'Étudiant entre au cégep. Convaincu que ses 11 années de scolarité en français ont fait de lui un bon scripteur — après tout, ne vient-il pas de réussir un test de français corrigé par le ministère de l'Éducation ? — il est fort étonné lorsque ses enseignantes et enseignants lui annoncent qu'il a d'importantes lacunes en français. Que peut *Feu vert* pour l'Étudiant ?

Dans ce cas, *Feu vert* permettra à l'Étudiant de cibler les secteurs linguistiques où il a d'importantes lacunes. Comment peut-il le faire ? Le logiciel comporte 13 tests (qu'on appelle tests spécifiques) correspondant à 13 secteurs linguistiques différents qui ont trait à la syntaxe, à la grammaire et à l'orthographe. L'Étudiant peut passer l'un de ces tests et obtenir un diagnostic très détaillé par notions. Les 13 tests couvrent en tout 156 notions. Toutefois, cette démarche est profitable dans le cas d'un étudiant qui connaît déjà les secteurs linguistiques qui lui donnent du fil à retordre. Pour un étudiant faible

en français écrit n'ayant aucune idée du ou des secteurs linguistiques dans lesquels il éprouve des difficultés, il serait long et fastidieux de se soumettre aux 13 tests l'un après l'autre pour obtenir un portrait de ses faiblesses. Pour cette catégorie d'étudiants, *Feu vert* est doté d'un test général composé de 100 courtes questions portant sur tous les secteurs linguistiques couverts par le logiciel. Au terme de ce test général, l'étudiant obtient la liste des tests spécifiques qu'on lui conseille de passer pour effectuer une démarche diagnostique plus approfondie et adaptée à ses propres difficultés. Voilà qui lui sauvera du temps, et peut-être aura-t-il la bonne surprise de découvrir que ses problèmes en français sont concentrés dans quelques secteurs seulement. Si l'on veut, *Feu vert* donnera à notre étudiant l'accès à deux niveaux de diagnostic : celui du médecin généraliste et celui du médecin spécialiste. Bien sûr, lorsqu'un médecin nous fournit un diagnostic, nous souhaitons qu'il nous suggère à tout le moins un remède approprié. Comme *Feu vert* contient une banque de ressources, l'Étudiant peut, pour chacune des notions comportant la mention non réussie (un feu rouge) au terme d'un test, obtenir une liste d'ouvrages traitant de cette notion. L'Étudiant pourra revenir passer un même test autant de fois qu'il le désire afin de valider ses apprentissages et de constater ses progrès.

La Candidate à l'épreuve uniforme de français a réussi tous ses cours de français. Pourtant, elle sait pertinemment que, malgré les quatre cours de français qu'elle a dans le corps, malgré une fréquentation assidue du centre d'aide en français, elle a besoin de poursuivre son travail de manière à se refaire une beauté grammaticale. Le français reste, pour elle, sa langue seconde. Que peut *Feu vert* pour la Candidate à l'épreuve uniforme de français ?

On sait que la très grande majorité des étudiants qui échouent à l'épreuve ministérielle le font parce qu'ils ne satisfont pas aux critères liés à la compétence linguistique. Si la Candidate ne vise qu'à se refaire une beauté grammaticale, *Feu vert* peut lui être d'un grand secours puisqu'on y retrouve en abondance des questions ayant pour but de tester les habiletés grammaticales des étudiants. D'ailleurs, il en va de même pour les questions portant sur les aptitudes liées à l'orthographe d'usage. Notons au passage que la version actuelle du logiciel ne comporte pas de test visant à mesurer les habiletés lexicales mais que ce volet pourra cependant être ajouté dans une version ultérieure.

Si notre Candidate est plus ambitieuse et qu'elle désire en profiter pour se refaire aussi une beauté syntaxique, quelques précisions s'imposent. *Feu vert* permet de jauger la capacité de l'étudiant de reconnaître un énoncé syntaxiquement bien construit (ou mal construit), de remettre dans le bon ordre des parties d'une phrase, d'utiliser correctement les mots liens (prépositions, conjonctions et autres), d'employer les bons signes de ponctuation aux bons endroits, etc. Cependant, il n'a pas été conçu pour diagnostiquer les erreurs syntaxiques produites par un utilisateur en train de rédiger une phrase ou un texte. Rêvons du jour où un logiciel pourra effectuer avec succès de telles prouesses ! D'ici là, on ne peut que suggérer à notre Candidate de se présenter avec un court texte de son cru dans un centre d'aide où une personne-ressource pourra servir de complément à *Feu vert*.



Lynn Lapostolle

Centre collégial de développement de matériel didactique et Centre collégial de formation à distance



Marc Desbiens

Centre collégial de développement de matériel didactique et Centre collégial de formation à distance